

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES COURS

Coaching Vocal FLORIANE COLSON

Objet : FLORIANE COLSON assure les séances individuelles de Coaching Vocal.

Les présentes conditions régissent l'ensemble des prestations proposées.

Cours et forfaits	Validité maximum	Tarif	Soit la séance	Facilité de paiement	Avec engagement
Cours à l'unité VISIO	Une séance	70€	70€	NON	NON
Forfait VISIO de 10 heures	12 MOIS	630€	63€	NON	OUI
Cours à l'unité présentiel (Aix-en-Provence)	—	70€	70€	NON	NON
Forfait présentiel de 10h (Aix-en-Provence)	12 MOIS	630€	63€	PAIEMENT EN 2 FOIS : 315€ au 1er cours / 315€ au 6ème cours	OUI
Cours à l'unité présentiel (STUDIO BLEU Paris, STUDIO LUNA ROSSA OU STUDIO HBS)	—	90€	90€	NON	NON
Forfait présentiel de 10h (STUDIO BLEU Paris, LUNA ROSSA OU STUDIO HBS)	12 MOIS	810€	81€	PAIEMENT EN 2 FOIS : 405€ au 1er cours / 405€ au 6ème cours	OUI

Article 1er : Tarifs des cours particuliers

(Pour adulte : Séance de 60 mn)

- **Modalités de règlement :** Le règlement est dû à chaque début de cours ou de forfait. Les moyens de paiement acceptés sont les chèques (à l'ordre de *Floriane COLSON*), les virements bancaires ou les espèces.
IBAN FR76 3006 6101 3900 0206 2520 194 COLSON FLORIANE
- **Facturation :** Une facture sera éditée sur simple demande par mail, dès réception du paiement.

Fonctionnement des Forfaits

- **Carte virtuelle :** Le choix d'un forfait implique la mise en place d'une « carte de cours virtuelle ». L'agenda du professeur fera foi pour le décompte.
- **Paiement :** Le règlement des forfaits doit être effectué à la première séance. En cas de paiement en deux fois (si proposé), la première moitié est versée lors du premier cours, et la seconde moitié lors du 6ème cours.
- **Engagement :** Une fois le forfait commencé, il ne pourra être ni suspendu ni arrêté. Aucun remboursement ne sera effectué. En cas d'interruption volontaire de votre part, vous restez redevable du forfait dans sa totalité.
***Validité :** Les séances des forfaits sont obligatoirement à épuiser dans un délai de **12 mois** à compter de la date du premier cours. Passé ce délai, les heures non effectuées seront définitivement perdues, sauf cas de force majeure ou présentation d'un certificat médical.

Article 3 : Annulation ou modification d'un cours

- **Plus de 48h avant le RDV :** Modification ou annulation possible sans aucun frais.
- **Moins de 48h avant le RDV :** Ce délai dépassé, toute annulation ou modification non justifiée par un motif valable (hors cas de force majeure ou certificat médical) entraînera la facturation de la séance au tarif horaire ou son décompte du forfait choisi.

Cadre de signature (Bon pour accord)

Je soussigné(e) M. ou Mme, reconnais avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et

les accepter sans réserve.

Fait à Aix-en-Provence, le :

Signature de l'élève (ou du responsable légal) :

(Précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé, bon pour accord")